



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 1^{er} octobre 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire de Nibelle-Loisirs-Rencontres (NLR) s'est tenue le 1^{er} octobre 2022 à 17 heures, dans la salle J. Poisson de Nibelle, sous la présidence de Babette Ragobert, présidente de l'association. 37 adhérents étaient présents et 56 pouvoirs représentés, soit un total de 93 sur un effectif total de 243 adhérents. Compte tenu du nombre d'adhérents adultes pouvant voter, le quorum est atteint et l'AG peut délibérer.

Présentation du rapport moral par Babette Ragobert

Je tiens à présenter les excuses de Valérie Gaume et Daniel Marois, membres du Bureau qui ne peuvent pas être présents ce jour.

Ma première pensée va vers les personnes souffrantes. Je leur souhaite du courage et un bon repos.

J'ai également une pensée émue pour Ginette Vandaële qui nous a quittés en juin dernier. Nous pensons beaucoup à son fils, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont perdu un proche.

Je remercie la Mairie représentée ici par Sandrine Chevalier, 1^{ère} adjointe, pour les facilités accordées aux associations.

Je remercie également de sa présence Catherine Ragobert, maire de Nibelle. La mise à disposition des salles de Nibelle est pour notre association un soutien indispensable, permettant ainsi à nos sections de fonctionner dans les meilleures conditions.

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour retracer la vie de N.L.R. depuis le 1^{er} septembre 2021.

Sur l'année 2021-2022, nous avons enregistré 243 adhésions contre 248 la saison précédente, donc chiffre à peu près identique, mais toujours très inférieur à la période pré-COVID. En 2019 nous comptons 297 adhérents. Malgré la reprise des activités en respectant les normes sanitaires, beaucoup de personnes ont encore été frileuses à se réinscrire en septembre 2021.

Sur les 243 adhérents, 13 étaient inscrits à la gymnastique, 20 à la gym douce, 13 au cours Pilates, 36 au yoga, 6 au Tai Chi Chuan, 16 à l'atelier mosaïque répartis dans deux cours, 8 pour jouer aux cartes, 11 à l'atelier créatif point de croix, 17 à l'atelier poterie, 33 au tennis, 21 composaient la chorale et 110 étaient inscrits à la marche. 9 personnes ont adhéré à notre association en soutien, sans participer à une activité.

Sur ces 243 adhérents, 79 sont de Nibelle, 141 viennent d'un rayon de 15 kms, et 23 font plus de 15 kms pour venir aux activités.

Durant cette saison 2021-2022, le professeur de gym douce (le mercredi), et de gym Pilates (le jeudi), a démissionné en fin de 2^{ème} trimestre. Les cours du jeudi ont été repris par un nouveau professeur dès le début du 3^{ème} trimestre.

Nous avons organisé des **cours d'Initiation Découverte** gratuits les 13 et 15 juin. Le 13 juin, c'était un cours alliant gym douce et Pilates, le 15 juin un cours de Postural Ball. Ces deux cours sont maintenant proposés pour la saison qui commence avec deux nouveaux professeurs diplômés.

En mai dernier, le Conseil d'Administration a organisé **un pot de remerciement** en l'honneur de Nicole Séblin, Monique Menneteau et Ginette Vandaële. Ce moment n'avait pas pu être organisé plus tôt compte tenu des événements COVID. Suzanne Foucart et Liliane Cerda étaient également invitées. Merci à vous toutes qui avez porté l'association à bout de bras pendant de nombreuses années.

Concernant les manifestations, nous avons annulé le Marché de Noël 2021 ainsi que le buffet annuel car les conditions sanitaires du moment ne pouvaient pas être respectées. En revanche, nous avons organisé **le concert de fin d'année** avec un nombre limité de places. Nous avons accueilli **la formation « Variations cordes » de l'Orchestre symphonique du Loiret** qui nous a permis de nous retrouver tous ensemble pour partager un moment

musical de qualité. Nous avons également organisé la **Fête de la musique le 21 juin** dernier. Le public était présent pour écouter les groupes de musique. En première partie, le groupe **Bidon é Vous**, constitué de musiciens jouant du steel pan – ce sont des instruments fabriqués à partir de bidons d'acier qui font partie de la famille des percussions – et en deuxième partie, le groupe **Eldorado's Cats**, groupe de rock'n roll swing.

Quant au **Marché des produits du terroir**, il poursuit son existence pour la 2ème année. C'est un marché trimestriel, le premier samedi matin des mois de février, juin, septembre et décembre. Les producteurs et éleveurs locaux proposent leurs produits. Il règne sur ce marché un climat convivial qui fait du bien à tout le monde.

Pour terminer, je tiens à remercier nos responsables de sections pour leur travail bénévole exceptionnel. Toujours présents, dynamiques, ils sont à l'écoute de chacun et se dépensent sans compter pour fidéliser les participants.

Pour la section MARCHE, Yvonne Sezeur et Alain Villain ont souhaité passer la main en fin de saison. Nous les remercions pour le temps qu'ils ont donné à l'association. La poursuite de l'organisation de cette section sera abordée en 2^{ème} partie de réunion.

Et merci bien évidemment aux membres du Conseil d'administration. Chacun apporte, par sa présence et sa compétence, l'indispensable cohésion pour assurer le bon fonctionnement de l'association.

Voici les grandes lignes de notre précédent exercice.

Ce rapport moral, mis aux votes, est adopté à l'unanimité.

Présentation du rapport financier par Annick Lefebvre, secrétaire (en remplacement de Valérie Gaume, trésorière, excusée)

Catherine RAGOBERT, conformément au mandat qui lui a été confié, atteste des travaux réalisés sur l'arrêté des comptes de l'association NLR au 31 août 2022 : vérification de la caisse, des rapprochements de banque et de la bonne affectation des recettes et dépenses aux différentes sections.

NLR dispose au 30/08/2022 de ressources à hauteur de 29 342,68 €. Les ressources disponibles de NLR sont placées à la Banque Postale à hauteur de 24 468,06 € (compte sur livret qui porte intérêts : 164,84 € encaissés en 2022).

Le résultat de l'exercice est négatif à hauteur de -5 071,02 €, ce qui témoigne d'une reprise difficile après les 18 mois de sommeil liés à la crise sanitaire.

Les cotisations des adhérents s'élèvent à 2 435 €, proche du niveau de l'année précédente : retrait de seulement 35 €. Elles couvrent la totalité des frais de fonctionnement de l'association.

Deux de nos animations habituelles n'ont pu être organisées au cours de cette année : le Marché de Noël et le Buffet annuel. En revanche, le Marché trimestriel des produits du terroir a pris son rythme de croisière et équilibre ses comptes avec un solde positif de 44 €.

Le Concert de Noël en décembre 2021 et la Fête de la musique en juin 2022 se sont soldés par un déficit limité de respectivement de 312 € et 219 €.

Le fonctionnement de l'association présente un solde favorable de 525,77 €.

Le solde global des sections est négatif : - 5 596,79 €, car beaucoup d'adhérents ont eu du mal à reprendre le chemin des cours. Par ailleurs le dédoublement de certains cours pour tenir compte des consignes sanitaires a pour conséquence de doubler les dépenses sans pour autant augmenter les recettes : c'est le cas du yoga.

À noter le résultat négatif de la section Tennis qui supporte la sixième annuité correspondant à l'offre de concours NLR pour financer la rénovation d'un des courts (1 760 €, il reste 7 040 € à régler jusqu'en 2026).

Le détail des résultats, section par section, figure en annexe à ce compte-rendu.

La situation financière de l'association reste saine.

Ce rapport financier, mis aux votes, est adopté à l'unanimité.

Election des membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est constitué de 9 personnes élues (renouvelables chaque année par tiers). Valérie Gaume, Daniel Marois et Arlette Duros sont les 3 personnes sortantes. Valérie et Daniel se représentent. Arlette nous a fait part de sa démission pour raison de santé. Nous souhaitons qu'elle se remette rapidement. Babette tient à la remercier pour sa gentille lettre.

Jean-Paul Bourgeois, déjà présent au CA en tant que responsable de section, accepte de présenter sa candidature pour la remplacer.

Ainsi, les personnes à élire sont les suivantes : Valérie Gaume, Daniel Marois, Jean-Paul Bourgeois.

Ces 3 personnes sont élues à l'unanimité.

Nous avons par ailleurs enregistré la démission d'Yvonne Sezeur et Alain Villain du Conseil d'Administration puisqu'ils étaient membres de droit en tant que responsables de la section Marche.

Cotisations 2023 - 2024

Le Conseil d'Administration propose que la cotisation reste inchangée, soit : 10 € pour les adultes, 5 € pour les jeunes de 10 à 18 ans, et la gratuité pour les moins de 10 ans.

Cette résolution, mise aux votes, est adoptée à l'unanimité.

Actualisation du règlement intérieur

Pour information, voici les points qui ont été actualisés :

- Mention de l'existence d'un site internet NLR
- L'inscription à une activité se fait pour l'année entière et donc la totalité de l'année doit être réglée (en 1 ou 3 chèques) en début de saison.
- Un nouvel adhérent peut bénéficier de 2 cours d'essai gratuits, et en cas de changement d'encadrant durant la saison, aucun remboursement se sera effectué dans la mesure où aucune séance ne sera annulée.
- La responsabilité de l'association ne peut être recherchée en cas de report ou d'annulation de séances, notamment dans l'hypothèse d'un trop faible nombre de participants, d'une indisponibilité de l'encadrant, d'une décision de la Mairie ou d'un arrêté préfectoral interdisant l'ouverture des salles.
- Le respect du protocole sanitaire s'il y a lieu.
- L'assurance : l'association souscrit une assurance groupe responsabilité civile vie associative. Les adhérents doivent avoir souscrit une assurance responsabilité civile couvrant leurs faits personnels tant pour une blessure survenue lors d'une activité, que pour les dommages qu'ils causeraient à l'association, ou les préjudices qu'ils porteraient aux tiers et qui pourraient mettre en cause l'association. En particulier les enfants mineurs devront bénéficier d'une couverture extrascolaire.

Prises de parole des responsables de section

- Sylvie Grosjean présente l'activité **Yoga** qui a lieu le mardi avec 2 groupes : de 8h à 9h15 et de 9h30 à 10h45.
- Jean-Paul Bourgeois présente l'activité **Taï Chi Chuan** qui a lieu le mercredi de 18h à 19h30.
- Colette et Jean Alliot présente l'activité **Terre Cuite** qui a lieu le mardi de 15h à 17h. Cet atelier Poterie a participé à la réalisation d'un décor d'espace public à Vieilles-Maisons-sur-Joudry. Ce mur décoré représente une mosaïque réalisée par la section Décor du Comité des Fêtes de la commune, et l'atelier Poterie a réalisé un bas et haut-relief composé de colombes, symbole de la paix, avec les élèves de CE2 et CM1. La section Terre Cuite a reçu une indemnité pour cette prestation.
- Marc Temprement, responsable de la **Chorale** signale une légère reprise des inscriptions et rappelle que n'importe qui peut venir chanter, nul besoin de compétences particulières, il suffit d'avoir envie.

La section recherche particulièrement des voix masculines. Les répétitions ont lieu le lundi de 20h à 22h. Un concert des Voix de Nibelle aura lieu le dimanche 18 décembre prochain.

- Jean-Claude Compin rappelle qu'on peut venir jouer aux cartes à la section **Amitiés**, le lundi et le jeudi de 14h à 17h30.
- Karine Marin présente l'activité **Mosaïque**, le mercredi de 14h à 17h tous les 15 jours.
- Annick Lefebvre présente l'activité **Gymnastique**, le lundi de 18h30 à 19h30, ainsi que la section **Point de croix** qui se réunit le vendredi de 14h à 17h. Tous les objets brodés seront en vente lors du prochain Marché de Noël le dimanche 20 novembre prochain. Les brodeuses peuvent également réaliser des objets sur commande.
- Pour le **tennis**, Babette transmet un message de Daniel Marois (excusé) : depuis quelques années, le nombre d'adhésions stagnait voire régressait. La modification des différentes formules d'inscription (tarif spécifique pour couple et famille) semble avoir eu un effet positif. Nous enregistrons à ce jour 33 adhésions dont 15 nouveaux adhérents. Daniel reste cependant un peu déçu de constater qu'un bon nombre d'inscrits l'an passé n'ont pas renouvelé leur adhésion. Le bilan est donc mitigé mais la progression des inscriptions cette année redonne un peu d'optimisme pour le futur.
- Babette présente l'activité **Gym douce & Pilates** qui a lieu le lundi de 11h15 à 12h15, ainsi que le **Postural Ball** le mercredi de 16h45 à 17h45.

Pour toutes ces activités, on note une reprise des inscriptions, ce qui est un grand signe d'encouragement. Il est bien sûr toujours possible de s'inscrire et de bénéficier de 2 cours d'essai gratuits.

Pour la section **Marche**, Babette consulte les marcheurs présents dans la salle, et il est décidé de convier tous les marcheurs **le jeudi 6 octobre à 9h à la salle J. Poisson à Nibelle**. Alain Villain et Yvonne Sezeur expliqueront les modalités d'organisation des randonnées, afin de pouvoir étudier ensemble comment permettre à la section de poursuivre son activité.

Dates des prochaines manifestations

Marché de Noël : dimanche 20 novembre 2022 de 9 h à 18h30, salle J. Poisson. Une vingtaine d'artisans créateurs seront présents. L'occasion de faire vos achats de Noël.

Marché des produits du terroir : samedi 3 décembre 2022 de 9h à 12h30, square G. Cottinat.

Concert de Noël : dimanche 4 décembre 2022 à 16h, salle J. Poisson. Concert de musique classique donné par la formation « Variations Bois » de l'Orchestre Symphonique du Loiret. Entrée gratuite.

Concert des « Voix de Nibelle » : dimanche 18 décembre 2022, salle J. Poisson.

Buffet déjeunatoire NLR : dimanche 16 avril 2023 à 12h, salle J. Poisson.

Fête de la musique : mercredi 21 juin 2023, square G. Cottinat.

Retrouvez toutes les infos sur le site internet <https://nibelleloisirsrencontres.fr>

En l'absence de questions de la salle, Babette clôture la séance et invite les adhérents à partager le pot de l'amitié.

PJ. Annexe : Situation financière au 31.08.2022 (en page 5)

Babette RAGOBERT
Présidente

Annick LEFEBVRE
Secrétaire

Situation financière au 31/08/2022

	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
Report à nouveau au 01 / 09 / 2021			34 413,70 €
ASSOCIATION			
Cotisations adhérents	2 435,00 €	10,00 €	1 012,32 €
Dons	10,00 €		
Résultats financiers	164,84 €	138,72 €	
Matériel et fournitures diverses	126,65 €	1 229,63 €	
Assurances		405,82 €	
Régularisation activité partielle janv. juin 2021	60,00 €		
Marché de Noël	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Buffet annuel	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Marché des Produits du Terroir	407,00 €	362,53 €	44,47 €
Concert de Noël	394,00 €	706,16 €	-312,16 €
Fête de la musique	2 300,23 €	2 519,09 €	-218,86 €
TOTAL ASSOCIATION	5 897,72 €	5 371,95 €	525,77 €
SECTIONS			
Gymnastique	1 110,00 €	1 764,75 €	-654,75 €
Amitié	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sorties -randonnées	1 556,00 €	1 594,99 €	-38,99 €
Atelier créatif	212,00 €	166,63 €	45,37 €
Tennis	736,00 €	1 780,00 €	-1 044,00 €
Cautions tennis	40,00 €	0,00 €	40,00 €
Yoga	4 826,00 €	7 301,62 €	-2 475,62 €
Ensemble vocal	1 751,20 €	2 958,61 €	-1 207,41 €
Atelier terre cuite	2 080,80 €	1 079,98 €	1 000,82 €
Gymnastique douce	1 270,00 €	1 125,74 €	144,26 €
Pilates	940,00 €	1 649,16 €	-709,16 €
Mosaïque	2 210,00 €	2 752,31 €	-542,31 €
Taï Chi Chuan	470,00 €	625,00 €	-155,00 €
TOTAL SECTIONS	17 202,00 €	22 798,79 €	-5 596,79 €
BILAN 2021-2022	23 099,72 €	28 170,74 €	-5 071,02 €
DISPONIBLE au 31 / 08 / 2022 :			29 342,68 €

Pour mémoire :	
Compte courant La Banque Postale	4 069,88 €
Compte sur Livret La Banque Postale	24 632,90 €
Numéraire	639,90 €
TOTAL	29 342,68 €

Solde offre de concours (tennis) 7 040,00 €